



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 833-26

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2026, le règlement suivant :

Règlement numéro 833-26 portant sur l'éthique et la déontologie des élus en matière municipale, abrogeant et remplaçant le Règlement 677-22.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 12^e JOUR DU MOIS DE MARS 2026.

La greffière,
Mélanie Poirier